

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Dix-neuvième session de la Conférence des Parties
Panama (Panama), 14 – 25 novembre 2022

Questions stratégiques

Rapports et recommandations des Comités

Comité pour les plantes

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

1. Le présent document a été soumis par la présidente du Comité pour les plantes.*
2. Le présent rapport porte sur les activités du Comité pour les plantes de la CITES entre la 18^e session de la Conférence des Parties (CoP18, Genève, 2019) et la 19^e session de la Conférence des Parties (CoP19, Panama, 2022). Pendant cette période, le Comité pour les plantes s'est réuni une fois pour sa 25^e session (PC25, en ligne, juin 2021), en même temps que deux sessions conjointes avec la 31^e session du Comité pour les animaux (AC31). Les détails et comptes rendus résumés des sessions sont disponibles sur le site web de la CITES.
3. La composition du Comité pour les plantes pour la période de référence est présentée dans le tableau ci-dessous. Les représentants régionaux et suppléants désignés, confirmés à la CoP18 [voir le compte rendu résumé de la CoP18. Rec. 2 (Rev. 2)], sont indiqués par un astérisque dans le tableau ci-dessous :

Région	Représentant régional	Suppléant
Afrique	M. Ali Mahamane (Niger) Mme Aurélie Flore Pambo (Gabon)	Mme Kirsti Nghidinwa (Namibie) Mme Beatrice Khayota (Kenya)
Asie	Mme Tika Dewi Atikah (Indonésie)* M. Byoung Yoon Lee (République de Corée)	Mme. Zeng Yan (Chine)* Mme Shereefa Al-Salem (Koweït)
Amérique centrale et du Sud et Caraïbes	Mme. Fabiola Roció Núñez Neyra (Pérou)* M. César Augusto Beltetón Chacón (Guatemala)	M. Fernando Olave (Chili)* Mme. Delys Albert Puentes (Cuba)*
Europe	M. Paulo J.L. Carmo (Portugal) Mme Ursula Moser (Suisse)	M. David Kikodze (Géorgie) M. Daniel Wolf (Allemagne)*
Amérique du Nord	Mme Rosemarie Gnam (États-Unis d'Amérique)	M. Hesiquio Benítez Díaz (Mexique)
Océanie	M. Damian Wrigley (Australie)*	M. Marika Vuli Tuiwawa (Fidji)

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

Spécialiste de la nomenclature
Mme. Ronell Renett Klopper (Afrique du Sud)*

4. Face à la pandémie de COVID-19, dans la Notification aux Parties No 2020/045 du 29 mai 2020, le Secrétariat a annoncé le report à 2021 de la 31^e session du Comité pour les animaux et de la 25^e session du Comité pour les plantes (respectivement AC31 et PC25).
5. Suite au report de la 25^e session du Comité pour les plantes, prévue initialement du 17 au 23 juillet 2020, le Secrétariat a engagé une procédure de prise de décisions intersessions conformément aux dispositions de l'article 19 [*Procédure de prise de décisions intersessions*] du Règlement intérieur du Comité pour les plantes.
6. Dans le cadre de la procédure de prise de décisions intersessions, le Comité des plantes a convenu de ce qui suit :
 - a) Mme Aurélie Flore Koumba Pambo (représentante de l'Afrique) et Mme Rosemarie Gnam (représentante de l'Amérique du Nord) sont confirmées, respectivement, présidente et vice-présidente du Comité pour les plantes ;
 - b) Le plan de travail du Comité pour les plantes pour 2020-2022 (CoP18 à CoP19), tel qu'il est décrit dans le document [PC25 Doc. 7.2](#), est approuvé ; et
 - c) Mme Rosemarie Gnam (représentante de l'Amérique du Nord), Mme Fabiola Rocío Núñez Neyra (représentante de l'Amérique centrale et du Sud et Caraïbes) et Mme Yan Zeng (représentante suppléante de l'Asie) sont désignées comme représentantes du Comité pour les plantes au sein du groupe de travail du Comité permanent sur le renforcement des capacités.
7. Le Comité pour les plantes a par ailleurs décidé de créer les six groupes de travail intersessions suivants (le groupe de travail mixte avec le Comité pour les animaux est indiqué par un astérisque) :
 - a) Identification des bois et autres produits du bois (coprésident(e)s : Rosemarie Gnam, César Augusto Beltetón Chacón et Yan Zeng) ;
 - b) Espèces de bois de rose (coprésident(e)s : César Augusto Beltetón Chacón, Ursula Moser et Yan Zeng) ;
 - c) Espèces d'arbres africaines (coprésident(e)s : Ali Mahamane, Beatrice Khayota et Daniel Wolf) ;
 - d) Espèces d'arbres néotropicales (coprésident(e)s : Fabiola Rocío Núñez Neyra, César Augusto Beltetón Chacón et Paulo J.L. Carmo) ;
 - e) Commerce des plantes médicinales et aromatiques (coprésident(e)s : Byoung Yoon Lee, Yan Zeng et Daniel Wolf) ;
 - f) Matériels d'identification*(coprésidentes du PC : Rosemarie Gnam, Yan Zeng, et Aurélie Flore Koumba Pambo).
8. La composition et le mandat des groupes de travail énumérés ci-dessus sont disponibles à l'adresse suivante : https://cites.org/sites/default/files/eng/com/pc/2020-2021/E-2020-2021-PC-IWGs_0.pdf.
9. Le plan de travail du Comité pour les plantes pour 2020-2022 (CoP18 à CoP19 ; [PC25 Doc. 7.2](#)) couvre toutes les instructions données au Comité pour les plantes, ou qui nécessitent la consultation du Comité ou un rapport à ce dernier. Par souci de commodité, les résolutions contenant des instructions adressées au Comité pour les plantes, ou susceptibles de nécessiter ses contributions ou son assistance, figurent à l'annexe 1 au présent document, y compris, le cas échéant, des observations ou des renvois à tout document connexe à la présente session. Pour ce qui est des décisions couvertes par le plan de travail du Comité pour les plantes pour 2020-2022, l'annexe 2 au présent document présente le plan de travail *annoté* accompagné de l'état d'avancement des travaux et des mesures prises pour donner suite aux instructions adressées au Comité pour les plantes

Recommandation

10. La Conférence des Parties est invitée à prendre note du rapport du Comité pour les plantes.

OBSERVATIONS DU SECRÉTARIAT

- A. Le Secrétariat recommande que la Conférence des Parties prenne bonne note du rapport de la Présidente du Comité pour les plantes.
- B. Les résultats de la mise en œuvre des divers éléments du plan de travail du Comité pour les plantes pour 2019-2022 sont inclus dans des points distincts de l'ordre du jour de la 19^e session de la Conférence des Parties, ainsi qu'il est indiqué dans la troisième colonne du tableau de l'annexe 1 au présent document.

Plan de travail du Comité pour les plantes 2019-2022

RÉSOLUTIONS CONTENANT DES INSTRUCTIONS À L'INTENTION DU COMITÉ DES PLANTES
OU QUI PEUVENT NÉCESSITER SES CONTRIBUTIONS OU SON ASSISTANCE *

**Modifié à partir du document PC25 Doc. 7.2 , annexe 1.*

Résolution	Titre	Responsable PC	Commentaires
Conf. 9.19 (Rev. CoP15)	<i>Enregistrement des pépinières qui reproduisent artificiellement des spécimens d'espèces végétales inscrites à l'Annexe I à des fins d'exportation</i>	Tous les membres	Aucune action à signaler.
Conf. 9.24 (Rev. CoP17)	<i>Critères d'amendement des Annexes I et II</i>	A.F. Koumba Pambo, Afrique, Présidente du PC; R.R.Klopper, Spécialiste de la nomenclature	Aucune action à signaler.
Conf. 9.25 (Rev. CoP18)	<i>Application de la Convention aux espèces de l'Annexe III</i>	R. Gnam, Amérique du Nord, Vice-Présidente du PC	Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 84.1. Voir aussi l'annexe 2 sur l'état d'avancement des travaux sur la décision 18.313, <i>Nomenclature pour les inscriptions à l'Annexe III.</i>
Conf. 10.21 (Rev. CoP16)	<i>Transport des spécimens vivants</i>	U. Moser, Europe	Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 9.2.1.
Conf. 11.19 (Rev. CoP16)	<i>Manuel d'identification</i>	R. Gnam, Amérique du Nord, Vice-Présidente du PC	Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 44.1. Voir aussi l'annexe 2 sur l'état d'avancement des travaux sur la décision 18.137.
Conf. 11.21 (Rev. CoP18)	<i>Utilisation des annotations dans les Annexes I et II</i>	A.F. Koumba Pambo, Afrique, Présidente du PC	Aucune action à signaler. Voir aussi l'annexe 2 sur l'état d'avancement des travaux sur les décisions 16.162 (Rev. CoP18) et 18.321.

Résolution	Titre	Responsable PC	Commentaires
Conf. 12.8 (Rev. CoP18)	<i>Étude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II</i>	R. Gnam, Amérique du Nord, Vice-Présidente du PC; R.R.Klopper, Spécialiste de la nomenclature	<p>Le Comité pour les plantes a examiné les cas actuels et en cours de l'étude du commerce important de la flore à la PC25, au titre du point 15 de son ordre du jour.</p> <p>Des mises à jour sur les cas d'études du commerce important pertinentes pour la flore ont été présentées au Comité permanent à sa 74^e session (SC74, Lyon, mars 2022), et seront examinées plus en détail à sa 75^e session (SC75).</p> <p>Voir aussi l'annexe 2 sur l'état d'avancement des travaux sur les décisions 18.72, <i>Études du commerce important à l'échelle nationale</i>, 18.90 et 18.92, <i>Soutien à la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale</i></p>
Conf. 12.11 (Rev. CoP18)	<i>Nomenclature normalisée</i>	R.R. Klopper, Spécialiste de la nomenclature	<p>Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 84.1, <i>Nomenclature normalisée</i>.</p> <p>Voir aussi l'annexe 2 sur l'état d'avancement des travaux sur les décisions 18.306, <i>Nomenclature (liste des Cactaceae et son supplément)</i> et 18.308, <i>Production d'une liste CITES pour les Dalbergia spp.</i></p>
Conf. 13.2 (Rev. CoP14)	<i>Utilisation durable de la diversité biologique: Principes et directives d'Addis-Abeba</i>	H. Benitez, Suppléant Amérique du Nord	Aucune action à signaler.
Conf. 14.3 (Rev. CoP18)	<i>Procédures CITES pour le respect de la Convention</i>	A.F. Koumba Pambo, Afrique, Présidente du PC	Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 29.1, <i>Procédures CITES pour le respect de la Convention</i> .
Conf. 14.4	<i>Coopération entre la CITES et l'OIBT concernant le commerce des bois tropicaux</i>	D. Wrigley, Océanie	<p>Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette résolution à la PC25, dans les documents : PC25 Doc. 8 et son addendum, <i>Programme CITES sur les espèces d'arbres</i>, et PC25 Doc. 12 et son addendum, <i>La CITES et les forêts</i>.</p> <p>Les activités entreprises sont décrites dans les documents CoP19 Doc. 20, <i>Programme CITES sur les espèces d'arbres</i> et CoP19 Doc. 19, <i>La CITES et les forêts</i>.</p> <p>Voir aussi l'annexe 2 sur l'état d'avancement des travaux sur la mise en œuvre de la décision 18.15.</p>

Résolution	Titre	Responsable PC	Commentaires
Conf. 14.8 (Rev. CoP17)	<i>Examen périodique des espèces inscrites aux Annexes I et II</i>	R. Gnam, Amérique du Nord, Vice-Présidente du PC ; D. Wrigley, Océanie	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, au point 39 de son ordre du jour. Ces questions ont été présentées au Comité permanent et examinées par celui-ci à sa 74 ^e session (SC74, Lyon, mars 2022).
Conf. 16.5	<i>Coopération avec la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes de la Convention sur la diversité biologique</i>	D. Wrigley, Océanie; F.R. Núñez Neyra, Amérique centrale et du Sud et Caraïbes; Z. Yan, Suppléant Asie	Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 17.2, <i>Coopération avec la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes</i> . Voir aussi l'annexe 2 sur l'état d'avancement des travaux sur la mise en œuvre de la décision 18.50.
Conf. 16.7 (Rev. CoP17)	<i>Avis de commerce non préjudiciable</i>	A.F. Koumba Pambo, Afrique, Présidente du PC; R. Gnam, Amérique du Nord, Vice-Présidente du PC	Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 43.1. Voir aussi l'annexe 2 sur l'état d'avancement des travaux sur la mise en œuvre de la décision 18.133.
Conf. 16.10	<i>Application de la Convention aux taxons produisant du bois d'agar</i>	T. Dewi Atikah, Asie; Z. Yan, Suppléant Asie; S. Al-Salem, Suppléant Asie	Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 62.1, <i>Taxons produisant du bois d'agar (Aquilaria spp. et Gyrinops spp.)</i> . Voir aussi l'annexe 2 sur l'état d'avancement des travaux sur la mise en œuvre de la décision 18.203.
Conf. 18.1	<i>Financement et programme de travail chiffré pour le Secrétariat pour la période triennale 2020-2022</i>	A.F. Koumba Pambo, Afrique, Présidente du PC	Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 7.3.
Conf. 18.2	<i>Constitution des comités</i>	A.F. Koumba Pambo, Afrique, Présidente du PC; Tous les membres	Activités entreprises sont décrites dans le présent rapport
Conf. 18.3	<i>Vision de la stratégie CITES pour 2021-2030</i>	H. Benitez, Suppléant Amérique du Nord	Voir l'annexe 2 sur l'état d'avancement des travaux sur la mise en œuvre de la décision 18.25.
Conf. 18.4	<i>Coopération avec la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques</i>	H. Benitez, Suppléant Amérique du Nord	Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 9.2.1, <i>Rapport de la présidente du Comité pour les animaux</i> .
Conf. 18.6	<i>Désignation et rôles des organes de gestion</i>	U. Moser, Europe	Aucune action à signaler.

Plan de travail du Comité pour les plantes 2019-2022

DÉCISIONS À L'ADRESSE DU COMITE POUR LES PLANTES
OU QUI PEUVENT NÉCESSITER SES CONTRIBUTIONS OU SON ASSISTANCE*

*Modifié à partir du document PC25 Doc. 7.2, annexe 2.

Décision	Titre	Responsable PC	État d'avancement
Questions administratives et financières			
18.15	<i>Programme sur les espèces d'arbres</i>	A.F. Koumba Pambo, Afrique, Présidente du PC; C.A.Beltetón Chacón, Amérique centrale et du Sud et Caraïbes; D. Wolf, Alt. Europe	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans les documents PC25 Doc. 8 et son addendum. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 20, <i>Programme sur les espèces d'arbres</i> .
Questions stratégiques			
18.25	<i>Vision de la stratégie CITES</i>	H. Benitez, Suppléant Amérique du Nord	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à l'AC31/PC25, dans le document AC31 Doc. 8/PC25 Doc. 9. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 10, <i>Vision de la stratégie CITES</i> .
18.29	<i>Espèces inscrites à l'Annexe I</i>	Z. Yan, Suppléant Asie; F. Olave, Suppléant Amérique centrale et du Sud et Caraïbes	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à l'AC31/PC25, dans les documents AC31 Doc 9/PC25 Doc. 10 et son addendum. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 11, <i>Espèces inscrites à l'Annexe I</i> .
18.40	<i>Renforcement des capacités</i>	R. Gnam, Amérique du Nord, Vice-Présidente du PC ; Z. Yan, Suppléant Asie; F.R .Núñez Neyra, Amérique centrale et du Sud et Caraïbes	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à l'AC31/PC25, dans les documents AC31 Doc 10/PC25 Doc. 11 et son addendum. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 16, <i>Renforcement des capacités</i> .

18.50	<i>Coopération avec la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes</i>	D. Wrigley, Océanie; F.R. Núñez Neyra, Central South America and the Caribbean; Z. Yan, Alt. Asia	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans le document PC25 Doc. 13. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 17.2, <i>Coopération avec la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes</i> .
Questions d'interprétation et application			
18.72	<i>Études du commerce important à l'échelle nationale</i>	U. Moser, Europe; A. Mahamane, Afrique	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à l'AC31/PC25, dans le document AC31 Doc 13.5/PC25 Doc. 15.6. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 31 (<i>Étude du commerce important à l'échelle nationale</i>).
18.90 et 18.92	<i>Soutien à la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale</i>	A. Mahamane, Afrique	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans le document PC25 Doc. 15.5. Les résultats de la mise en œuvre de ces décisions comprennent la sélection de 8 États de l'aire de répartition de <i>Pterocarpus erinaceus</i> pour l'étape 2 du processus d'étude du commerce important. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 36.1, <i>Soutien à la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale</i> .
18.97	<i>Ébènes (Diospyros spp.) et palissandres et bois de rose (Dalbergiaspp.) de Madagascar</i>	A.F. Koumba Pambo, Afrique, Présidente du PC; U. Moser, Europe	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans le document PC25 Doc. 16.1. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 29.1, <i>Application de l'Article XIII et résolution Conf. 14.3 (Rev. CoP18)</i> , Procédures CITES pour le respect de la Convention.
18.133	<i>Avis de commerce non préjudiciable</i>	R. Gnam, Amérique du Nord, Vice-Présidente du PC ; Tous les membres	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à l'AC31/PC25 dans le document AC31 Doc 14.1/PC25 Doc. 17 et son addendum. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 43.1, <i>Avis de commerce non préjudiciable</i> .

18.137	<i>Matériels d'identification</i>	R. Gnam, Amérique du Nord, Vice-Présidente du PC ; Z. Yan, Suppléant Asie; A.F.Koumba Pambo, Afrique, Présidente du PC	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à l'AC31/PC25, dans les documents AC31 Doc 14.1/PC25 Doc. 18 et son addendum. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 44.1, <i>Examen de la résolution Conf. 11.19 (Rev. CoP16)</i>
18.140	<i>Identification des bois et autres produits du bois</i>	R. Gnam, Amérique du Nord, Vice-Présidente du PC ; C.A. Belletón Chacón, Amérique centrale et du Sud et Caraïbes; Z. Yan, Suppléant Asie	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans les documents PC25 Doc. 19 et son addendum. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 44.2 <i>Identification des bois et autres produits du bois.</i>
18.148	<i>Spécimens issus de la biotechnologie</i>	Z. Yan, Suppléant Asie; B. Yoon Lee, Asie	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à l'AC31/PC25, dans le document AC31 Doc 17/PC25 Doc. 20. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 47, <i>Spécimens issus de la biotechnologie.</i>
18.151	<i>Conséquences du transfert d'une espèce d'une Annexe à une autre</i>	U. Moser, Europe; D. Wrigley, Océanie	Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 9.1.1, <i>Conséquences du transfert d'une espèce d'une Annexe à une autre.</i>
18.172	<i>Examen des dispositions CITES relatives au commerce des spécimens non sauvages d'animaux et de plantes</i>	R. Gnam, Amérique du Nord, Vice-Présidente du PC ; D. Wrigley, Océanie; Z. Yan, Suppléant Asie	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à l'AC31/PC25, dans le document AC31 Doc 19.3/PC25 Doc. 21. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 53, <i>Examen des dispositions CITES relatives au commerce des spécimens non sauvages d'animaux et de plantes.</i>
18.178	<i>Orientations relatives à l'expression « reproduits artificiellement »</i>	D. Wrigley, Océanie; D. Wolf, Suppléant Europe S. Al-Salem, Suppléant Asie	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans les documents PC25 Comp. et PC25 Doc. 22 Add. Le Comité pour les plantes a rendu compte des progrès accomplis au Comité permanent à sa 74 ^e session (SC74, Lyon, mars 2022). Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 56, <i>Orientations relatives à l'expression « reproduits artificiellement ».</i>

18.179 et 18.180	<i>Spécimens qui poussent à partir de graines ou de spores prélevées dans la nature, considérés comme étant reproduits artificiellement</i>	D. Wrigley, Océanie; D. Wolf, Suppléant Europe S. Al-Salem, Suppléant Asie	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans le document PC25 Doc. 23 et son addendum, et en a rendu compte au Comité permanent à sa 74 ^e session (SC74, Lyon, 2022). Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 57.
Questions spécifiques aux espèces			
18.203	<i>Taxons produisant du bois d'agar (Aquilaria spp. et Gyrinops spp.)</i>	T. Dewi Atikah, Asie; Z. Yan, Suppléant Asie; S. Al-Salem, Suppléant Asie	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans le document PC25 Doc. 24 et son addendum. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 62.1.
18.207	<i>Boswellia (Boswellia spp.)</i>	U. Moser, Europe; R. Gnam, Amérique du Nord, Vice-Présidente du PC ; B. Khayota, Suppléant Afrique	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans le document PC25 Doc. 25 et son addendum. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 63.
18.236	<i>Espèces d'arbres produisant du bois de rose [Leguminosae (Fabaceae)]</i>	C.A. Beltetón Chacón, Amérique centrale et du Sud et Caraïbes; U. Moser, Europe; Z. Yan, Suppléant Asie	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision au point 26 de son ordre du jour. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 70.
18.260	<i>Prunier d'Afrique (Prunus africana)</i>	A. Mahamane, Afrique; B. Khayota, Suppléant Afrique; D. Wolf, Suppléant Europe	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans le document PC25 Doc. 27. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 79, <i>Espèces d'arbres africaines</i> .
17.302	<i>Espèces d'arbres africaines</i>	B. Khayota, Suppléant Afrique	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans le document PC25 Doc. 28 et son addendum. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 79, <i>Espèces d'arbres africaines</i> .
18.299	<i>Espèces d'arbres néotropicales</i>	F.R. Núñez Neyra, Amérique centrale et du Sud et Caraïbes; C.A. Beltetón Chacón, Amérique centrale et du Sud et Caraïbes; P.J.L. Carmo, Europe	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans le document PC25 Doc. 29 et son addendum. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 81, <i>Espèces d'arbres néotropicales</i> .

18.302	<i>Commerce des plantes médicinales et aromatiques</i>	B. Yoon Lee, Asie; Z. Yan, Suppléant Asie; D. Wolf, Suppléant Europe	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans le document PC25 Doc. 30 et son addendum. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 82, <i>Commerce des plantes médicinales et aromatiques</i> .
18.306	<i>Nomenclature (liste des Cactaceae et son supplément)</i>	R.R. Klopper, Spécialiste de la nomenclature; Z. Yan, Suppléant Asie	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans le document PC25 Doc. 31 et son addendum. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 84.1, <i>Nomenclature normalisée</i> .
18.308	<i>Production d'une liste CITES pour les Dalbergia spp.</i>	R.R. Klopper, Spécialiste de la nomenclature; Z. Yan, Suppléant Asie	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans le document PC25 Doc. 34 et son addendum. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 84.1, <i>Nomenclature normalisée</i> .
18.313	<i>Nomenclature pour les inscriptions à l'Annexe III</i>	R.R. Klopper, Spécialiste de la nomenclature	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à l'AC31/PC25, dans le document AC31 Doc 39/PC25 Doc. 33. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 84.1, <i>Nomenclature normalisée</i> .
16.162 (Rev. CoP18)	<i>Annotations</i>	R.R. Gnam, Amérique du Nord, Vice-Présidente du PC ; U. Moser, Europe; D. Wrigley, Océanie	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à l'AC31/PC25, dans le document AC31 Doc 40/PC25 Doc. 35. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 85.1, <i>Annotations</i> .
18.321	<i>Annotation #15</i>	R.R. Gnam, Amérique du Nord, Vice-Présidente du PC ; U. Moser, Europe; D. Wrigley, Océanie	Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans le document PC25 Doc. 36 et son addendum. Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 85.1, <i>Annotations</i> .
18.325	<i>Annotation de l'aloë du Cap (Aloe ferox)</i>	R.R. Klopper, Spécialiste de la nomenclature	Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 27, <i>Examen des décisions</i> , y compris une recommandation de renouvellement de cette décision.

18.329	<i>Produits contenant des spécimens d'orchidées inscrites à l'Annexe II</i>	U. Moser, Europe; B. Yoon Lee, Asie; Z. Yan, Suppléant Asie	<p>Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans le document PC25 Doc. 37.</p> <p>Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 86, <i>Produits contenant des spécimens d'orchidées inscrites à l'Annexe II</i></p>
18.331	<i>Orientations sur la publication des annexes</i>	A.F. Koumba Pambo, Afrique, Présidente du PC	<p>Le Comité pour les plantes a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision à la PC25, dans le document AC31 Doc 42/PC25 Doc. 40.</p> <p>Les activités entreprises sont décrites dans le document CoP19 Doc. 9.1.1, <i>Rapport du président du Comité permanent</i></p>

BUDGET ET SOURCE DE FINANCEMENT PROVISOIRES
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE RÉOLUTIONS OU DÉCISIONS

D'après la résolution Conf. 4.6 (Rev. CoP18), *Soumission des projets de résolutions et autres documents destinés aux sessions de la Conférence des Parties*, la Conférence des Parties décide que tout projet de résolution ou de décision soumis à une session de la Conférence des Parties, s'il a des conséquences sur le budget et la charge de travail du Secrétariat ou des Comités, doit inclure un budget couvrant le travail qu'il implique, avec indication de la source du financement.

Les incidences budgétaires sont traitées dans les points pertinents distincts de l'ordre du jour de la CoP19.